

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE « LOIRE SEMENE »
DU 24 FEVRIER 2026

L'an deux-mille-vingt-six,
le 24 février,
le Conseil Communautaire
de la Communauté de Communes « Loire - Semène »
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
au Siège, 1 Place de l'Abbaye à la Séauve sur Semène,
sous la présidence de M. Frédéric GIRODET, Président.

Date de convocation du conseil communautaire : 18 février 2026

Nombre de Conseillers :

En exercice : 31

Présents : 21

Excusés représentés : 6

Excusés non représentés : 2

Absents : 2

Votants : 26

PRESENTS : Mme ADJERIOU, M. ARNAUD, M. BOMPUIS, Mme BONNEFOY, M. BUGNAZET, M. DUFAURE DE CITRES, M. DURIEUX, M. GIRODET, Mme GOMEZ, M. MASSARDIER, M. MOLLE, Mme PRADIER, M. RIVET, Mme ROYON, M. SALGADO, Mme SANDRON, Mme TARERIAT, Mme TEYSSIER, M. VIAL, Mme VILLEVIEILLE, Mme VINSON,

EXCUSES REPRESENTES :

M. HAURY : Pouvoir donné à M. ARNAUD
Mme JOLIVET : Pouvoir donné à M. VIAL
Mme GINET : Pouvoir donné à Mme TARERIAT
Mme REYNAUD : Pouvoir donné à M. DUFAURE DE CITRES
Mme BENABDESLAM : Pouvoir donné à M. RIVET
M. MARCEAU : Pouvoir donné à M. DURIEUX

EXCUSES :

Mme JANISSET, M. MARCON

ABSENTS :

M. VALEYRE, M. BLANCHARD

Madame Julie TARERIAT a été élue secrétaire de séance.

n° 20260224_D_002

Commission :

Finances -
Mutualisation

Objet : Budget
Général : Compte
Financier Unique
2025

Le Conseil Communautaire,

Réuni sous la présidence de Monsieur SALGADO,
Délibérant sur le Compte Financier Unique (document budgétaire et comptable commun à l'ordonnateur et au comptable public) de l'exercice 2025 dressé par Monsieur GIRODET, Président (selon rapport ci-joint),

Après s'être fait présenter le Budget Primitif de l'exercice considéré et les Décisions Modificatives,

Après que Monsieur GIRODET se soit retiré au moment du vote,
à l'unanimité,

* Lui donne acte de la présentation faite du Compte Financier Unique, lequel peut se résumer ainsi :

Section de Fonctionnement :

Dépenses de l'exercice :	- 11 377 469,28 €
Recettes de l'exercice :	12 287 136,04 €
Résultat de l'exercice :	909 666,76 €
Excédent antérieur :	3 802 437,54 €
Excédent global :	4 712 104,30 €

Section d'Investissement :

Dépenses de l'exercice :	- 4 512 374,43 €
Recettes de l'exercice :	3 340 137,00 €
Déficit de l'exercice :	- 1 172 237,43 €
Déficit antérieur :	- 988 965,24 €
Déficit global :	- 2 161 202,67 €

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture
ou sous-Préfecture
le :

AR Prefecture

043-244301131-20260224-20260224_D_002-DE
Reçu le 05/03/2026

* Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

* Arrête les restes à réaliser :

- RAR Dépenses : 1 140 642,42 €

+ RAR Recettes : 2 315 010,50 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, approuve.

Fait et délibéré à La Séauve-sur-Semène, au siège situé 1 place de l'Abbaye, les jour
mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

La Secrétaire de séance

Julie TARERLAT

Le Vice-Président,

Emmanuel SALGADO



AR Prefecture

043-244301131-20260224-20260224_D_002-DE
Reçu le 05/03/2026